

REMISES CONSOLAR : CONFIDENTIEL

Mise à jour du 1^{er} mai 2010 - valable jusqu'au 1^{er} avril 2011

Solaire thermique et VMC PAUL

Client final : maximum 5 %

De préférence sous forme de cadeau (alfa-mix / 1 panneau supplémentaire / TR-Control / set PC / turbine volumétrique / connexion Internet, ...).

Architecte pour son privé : 5 % supplémentaires

Installateur non Consolar : 20 %

Installateur Consolar : C'est-à-dire après avoir suivi nos formations « soltherm », « soutien chauffage » et ou VMC

1^{ère} installation : 28 % avec prépaiement

Installation chez l'installateur privé : 32 % avec prépaiement

Installation dans le show-room de l'installateur : 40 % avec prépaiement

Remise normale : 24 % avec prépaiement

CA annuel 1 (> 10.000 €) : 26 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

CA annuel 2 (> 35.000 €) : 28 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

CA annuel 3 (> 75.000 €) : 30 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

Solaire photovoltaïque :

1^{ère} installation, installation chez l'installateur privé ou dans le show-room :
24 % avec prépaiement

Remise normale : 18 % avec prépaiement

CA annuel 1 (> 10.000 €) : 20 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

CA annuel 2 (> 35.000 €) : 22 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

CA annuel 3 (> 75.000 €) : 24 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

Distributeur Consolar * : Avec show-room Consolar et/ou vente aux installateurs

Photovoltaïque : idem ci-dessus

Thermique : Remise normale : 28 % paiement comptant

CA > 50.000 € : 30 % - 2 % d'escompte pour paiement comptant

CA > 150.000 € : 32 % - 5 % d'escompte pour paiement comptant**

* Nécessite un show-room Consolar avec achat de min 3 coupes cuves + Plano + set toiture + 1 Tubo + set toiture + coupes capteurs + jeu de 5 « roll up + 1 drapeau

** + exclusivité sur les produits Consolar Belgium < > en échange d'une exclusivité territoriale

- La remise change avec la commande qui entraîne le passage dans la catégorie de CA suivante, la remise atteinte en fin d'année est appliquée pour toute l'année suivante. Si le CA n'est plus atteint l'année suivante, réduction d'un échelon de remise. Le CA pris en compte est le CA total (escomptes déduits) pour tous les produits confondus.
- Conditions normales de paiement : 30 jours date de facture.
- Les produits de la liste de prix annexe hors Photovoltaïques et accessoires rentrent dans la catégorie de remise « solaire thermique et VMC Paul » à l'exception des produits **DDG pour lesquels la remise est de 20 %**
- Enlèvement à Liège, délai de 6 semaines. En cas de transport par nos soins, les coûts de transport sont toujours à charge du client.

R.P.M. Liège
TVA : BE 0406.947.761
INFO@CONSOLAR.BE

Téléphone : + 32 4 234 74 74
Fax : + 32 4 234 16 59
WWW.CONSOLAR.BE

Dexia : 068 - 2248996 - 78
RUE DE LA BARGE, 16
B-4000 LIEGE

